



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/12147
20 juillet 1976
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATES DU 19 JUILLET 1976, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM
DE LA MISSION PERMANENTE DE LA ZAMBIE AUPRES DE L'ORGANI-
SATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de demander une réunion d'urgence du Conseil de sécurité pour examiner les actes répétés d'agression commis par l'Afrique du Sud raciste contre la République de Zambie; le dernier en date a été perpétré le 11 juillet 1976, entre 3 heures et 7 heures contre le village de Sialola, situé dans la zone de Kaungamashi, province occidentale. Ce village se trouve 28 à 30 kilomètres à l'intérieur du territoire zambien.

Le bilan de ce dernier acte d'agression commis par l'Afrique du Sud raciste, durant lequel une force comprenant plus d'une section de combat appuyée par l'aviation, a attaqué et bombardé le village, se chiffre à 24 tués et 45 blessés graves. Il risque d'augmenter tandis que l'on continue de rechercher les disparus.

Cette attaque et les 13 autres actes délibérés d'agression commis au cours de cette seule année par l'Afrique du Sud raciste constituent une violation flagrante de l'intégrité territoriale de la Zambie et une menace à la paix et à la sécurité internationales dans la région.

Dans ces conditions, je prie instamment le Conseil de sécurité d'envisager sérieusement des mesures d'urgence pour mettre fin à ce gangstérisme.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) G. R. ZIMBA

